

QUESTION ECRITE

Auteur Marcel Bayard, PDCC
Objet Allocations familiales
Date 07.06.2017
Numéro 30

Mesdames, Messieurs

Je me permets de vous solliciter afin d'obtenir des chiffres précis dans le but d'étudier différentes possibilités d'augmentation des allocations familiales.

Pour ce faire, je vous saurais gré de me fournir les informations suivantes:

- Taux moyen actuel de cotisation pour les allocations familiales et de formation - salarié/indépendant
- Masse salariale globale soumise aux allocations familiales - salarié/indépendant
- Nombre d'allocataires bénéficiant d'allocations familiales d'un montant de Fr. 275.-- - salarié/indépendant
- Nombre d'allocataires bénéficiant d'allocations familiales d'un montant de Fr. 375.-- - salarié/indépendant
- Montant total des allocations familiales servies pour les deux premiers enfants - salarié/indépendant
- Montant total des allocations familiales servies pour le troisième enfant et les suivants - salarié/indépendant

De plus, il m'est important de connaître le coût en francs et l'augmentation en pourcent du taux de cotisation moyen selon les variantes suivantes:

- Coût en francs pour une augmentation de Fr. 50.-- par mois des allocations familiales pour les deux premiers enfants - salarié/indépendant
- Coût en francs pour une augmentation de Fr. 35.-- par mois des allocations familiales pour les deux premiers enfants - salarié/indépendant
- Augmentation en pourcent du taux de cotisation moyen des allocations familiales avec une augmentation de Fr. 50.-- pour les deux premiers enfants - salarié/indépendant
- Augmentation en pourcent du taux de cotisation moyen des allocations familiales avec une augmentation de Fr. 35.-- pour les deux premiers enfants - salarié/indépendant
- Coût en francs pour une augmentation de Fr. 50.-- par mois des allocations familiales pour le troisième enfant et les suivants - salarié/indépendant
- Coût en francs pour une augmentation de Fr. 35.-- par mois des allocations familiales pour le troisième enfant et les suivants - salarié/indépendant
- Augmentation en pourcent du taux de cotisation moyen avec une augmentation des allocations familiales de Fr. 50.-- par mois pour les deux premiers enfants et de Fr. 50.-- pour le troisième enfant et les suivants - salarié/indépendant
- Augmentation en pourcent du taux de cotisation moyen avec une augmentation des allocations familiales de Fr. 35.-- par mois pour les deux premiers enfants et de Fr. 35.-- pour le troisième enfant et les suivants - salarié/indépendant

Je suis conscient du travail demandé mais ai absolument besoin d'avoir connaissance de ces chiffres afin d'appréhender l'impact de ces éventuelles hausses d'allocations familiales et me tiens évidemment à disposition pour tout renseignement complémentaire.

Conclusion

Questions concernant les allocations familiales pour évaluer la possibilité des éventuelles hausses d'allocations familiales.